

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire devant se tenir le **lundi 23 septembre 2024, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'Édifice de la Mairie, situé au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le conseil municipal devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1^{re} DEMANDE

✓ **Nature et effet :** Régulariser une somme des marges latérales de 5,27 mètres au lieu de 6 mètres pour une résidence existante.

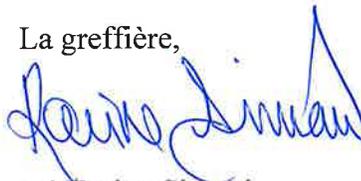
Régulariser une marge de recul de 0,55 mètre au lieu de 1 mètre pour la remise existante.

✓ **Adresse :** 298, rue Jean-Proulx

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Fait à Montmagny, ce 6^e jour du mois de septembre deux mille vingt-quatre.

La greffière,



M^e Karine Simard, avocate